

<https://ricochets.cc/Echo-des-manifestations-contre-les-violences-policieres-en-Drome.html>



# Echo des manifestations contre les violences policières en Drôme

- Les Articles -

Publication date: vendredi 30 juin 2023

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

**Ce 30 juin, plus d'une centaine de personnes étaient réunies à Crest, contre les violences policières et le racisme. Une partie du groupe a manifesté jusque devant la gendarmerie et retour.**

Quelques slogans entendus :

- justice pour Nahel
- A bas l'état policier
- Macron dégage, Darmanin dégage
- Police partout, justice nulle part
- Jérôme Laronze, Adama Traoré, on n'oublie pas
- Police partout, démocratie nulle part
- Dissolution de la police
- Interdiction des armes policières
- Gendarmes, flics, on vous surveille
- Le système policier défend les bourgeois et le Capital
- Etat policier, état fasciste
- ...



**Echo des manifestations contre les violences policières en Drôme**

## Ce 30 juin au soir, des révoltes à Romans, Valence, Saint-Rambert-d'Albon...

Vers 22 h 30, à Romans-sur-Isère à la Monnaie, des flics ont été visés par des caillassages par une centaine de personnes au visage masqué.

À Valence, à Valensolles, il y a eu des scènes de révoltes urbaines.

A Saint-Rambert-D'Albon, des jeunes ont allumé des feux de palettes et de pneus.

---

**La préfecture de la Drôme avait carrément interdit les manifestations ce vendredi soir.**

On apprend aussi que à Crest, Montélimar et Valence, les manifestations et rassemblements non déclarés dits « contre les violences policières » sont interdits ce vendredi soir.

*Sur 16 communes (Valence, Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence, Loriol, Livron, Romans-sur-Isère, Bourg-de-Péage, Saint-Vallier, Montélimar, Pierrelatte, Crest, Donzère, Die, Nyons, Tain-l'Hermitage et*

## Echo des manifestations contre les violences policières en Drôme

---

*Saint-Rambert-d'Albon), jusqu'au lundi 3 juillet à 8 heures, la préfecture interdit le transport « d'armes, toutes catégories confondues, des munitions et objets pouvant constituer des armes par destination », la vente et le transport d'acides et de produits inflammables, chimiques et/ou explosifs, la distribution, l'achat, la vente à emporter, la détention et le transport de carburants dans un récipient transportable, ainsi que l'achat et l'utilisation d'articles pyrotechniques (feux d'artifice, pétards, fusées) par les particuliers sur la voie publique.*

► Voir le communiqué de presse de la préfecture :

[https://www.drome.gouv.fr/contenu/telechargement/24532/164173/file/20230630\\_CP-Mesures%20prises%20pour%20la%20soir%C3%A9e%20du%2030%20juin.pdf](https://www.drome.gouv.fr/contenu/telechargement/24532/164173/file/20230630_CP-Mesures%20prises%20pour%20la%20soir%C3%A9e%20du%2030%20juin.pdf)

Par ailleurs, « sur les conseils appuyés de la préfecture de la Drôme et des services de police, les commerçants du centre-ville ont été invités à fermer boutique plus tôt ». (source Daubé)

La situation est très loin de se calmer, les colères et révoltes se cumulent.  
Soyons réactifs et à l'écoute, solidaires et en action.

PS:

*Le 28 juin environ 50 personnes étaient à Die et Crest, un rassemblement avait lieu à Valence.*